

Saint-Jean-
sur-Richelieu

ZONE AFFAIRES

Bulletin d'informations d'affaires des gens d'ici



VILLE DE
SAINT-JEAN-
SUR-RICHELIEU

Développement
économique

Juin 2026

Fonds Impact Saint-Jean- sur-Richelieu

Le coup de pouce
nécessaire
pour **stimuler**
vos affaires



Le **Fonds Impact Saint-Jean-sur-Richelieu** s'adresse aux entrepreneurs d'ici qui souhaitent transformer leurs idées en projets concrets, accélérer la croissance de leur entreprise et contribuer activement au dynamisme économique de notre région. Mis en place par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, en partenariat avec le **CAE Haute-Montérégie**, ce fonds de **1 million de dollars** offre un soutien financier variant de **10 000 \$ à 75 000 \$** afin d'appuyer les entreprises dans la réalisation de leurs projets de développement.

Pensé pour répondre aux réalités du terrain, le Fonds Impact agit comme un levier stratégique complémentaire aux institutions financières traditionnelles. Il vise à soutenir des initiatives porteuses, favoriser l'innovation et stimuler la vitalité économique du territoire.

Des projets d'affaires soutenus concrètement

Le Fonds Impact peut soutenir notamment :

- Le démarrage d'entreprise ;
- Le repreneuriat et la relève familiale ;
- La consolidation d'entreprise ;
- L'amélioration de la productivité ;
- Le maintien et l'expansion des entreprises à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Un partenariat pour faire grandir les entreprises d'ici

Le CAE Haute-Montérégie est fier de s'associer à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu afin de créer un impact réel, mesurable et durable sur notre territoire.

Ce fonds s'inscrit directement dans la mission du CAE Haute-Montérégie :

- Soutenir les entrepreneurs ;
- Stimuler l'initiative ;
- Favoriser l'innovation ;
- Contribuer à la création de richesse et d'emplois dans la région.

Chaque projet est analysé dans sa globalité et peut être présenté à un comité d'investissement. Les demandes sont évaluées, notamment selon :

- La solidité du modèle d'affaires ;
- Le profil et l'engagement des entrepreneurs ;
- La viabilité financière du projet ;
- La capacité du projet à générer un impact positif sur le territoire.

Une ressource de l'équipe du développement économique de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu participera aux délibérations du comité d'investissement pour les projets liés au Fonds Impact.

Principales modalités du fonds

- Prêt de 10 000 \$ à 75 000 \$;
- Mise de fonds minimale de 10 % du coût total du projet par l'entrepreneur;
- Période d'amortissement de 1 à 5 ans, avec possibilité de prolongation jusqu'à 2 années supplémentaires;
- Possibilité de moratoire de 3 mois sur le remboursement du capital;
- Taux d'intérêt établi selon le taux préférentiel en vigueur, auquel s'ajoute une prime de risque selon le projet;
- Frais d'ouverture de dossier de 500 \$ (non remboursables);
- Frais de gestion représentant 1,5 % du prêt accordé (*les frais d'ouverture de dossier sont déduits de ce montant*).

Vous avez un projet ?

L'équipe du CAE est disponible pour répondre à vos questions et vous accompagner dans l'analyse de votre projet.

Contactez le Centre d'aide aux Entreprises Haute-Montérégie à contact@caehm.com. Consultez le site Internet caehm.com.

Déposez une demande : sadc-cae.ca/fr/sadc/cae-haute-monteregie/#nousjoindre

Guide d'accompagnement pour les propriétaires de petites entreprises

Réalisé il y a quelques années, mais toujours aussi pertinent, ce **guide d'accompagnement** demeure une référence incontournable en matière de bonnes pratiques d'affaires. Que vous soyez propriétaire d'une entreprise en démarrage ou bien établie, prenez le temps de le consulter. Il vous amènera à porter un regard réfléchi sur votre environnement commercial ainsi que sur votre rôle en tant que commerçant dans votre milieu. Plusieurs thématiques sont abordées dans ce guide, notamment les vitrines et les enseignes commerciales, les livraisons, les travaux de rénovation, l'entraide ainsi que la connaissance de son milieu. Bonne lecture!



Accessibilité universelle dans les commerces

Dans un contexte commercial, l'accessibilité universelle consiste à offrir à toutes les personnes, quelles que soient leurs capacités, une expérience client inclusive, autonome et équitable. Elle implique de concevoir les environnements, les services et les communications de manière à répondre aux besoins diversifiés de la clientèle, incluant notamment ceux des personnes ayant des limitations physiques, visuelles, auditives ou cognitives.



Cheminement sécuritaire et cases de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite



Cabines d'essayage accessibles

Aujourd'hui, cette approche constitue un levier stratégique pour les commerces. Elle permet à la fois d'améliorer l'expérience client, de favoriser l'inclusion et de s'inscrire dans une démarche responsable de développement durable.

À titre de gestionnaire, de propriétaire de commerce ou d'immeuble commercial, vous avez la possibilité d'agir en adaptant vos aménagements. Dans plusieurs cas, des gestes simples peuvent faire une réelle différence, à condition de le planifier.

De nombreux commerces ont déjà intégré des aménagements favorisant l'accessibilité universelle. Ces initiatives démontrent qu'il est possible d'améliorer concrètement l'expérience client tout en répondant aux besoins d'une clientèle diversifiée.



Allées élargies pour faciliter la circulation des fauteuils roulants

Vous désirez poursuivre vos lectures sur le sujet et réaliser un autodiagnostic de votre commerce sur l'accessibilité universelle ? Consultez notre édition spéciale du [Zone Affaires](#), juin 2023.



Menus en gros caractères ou accessibles en format numérique



Portes automatiques

SOYONS _LOCAL

Une panoplie de nouveautés !



Pour une deuxième année, le mois de mai s'est déroulé sous le signe de SOYONS_LOCAL. En plus d'une vaste campagne de visibilité sur le territoire mettant en valeur l'image de marque et les trois nouveaux slogans, plusieurs nouveautés ont été déployées.

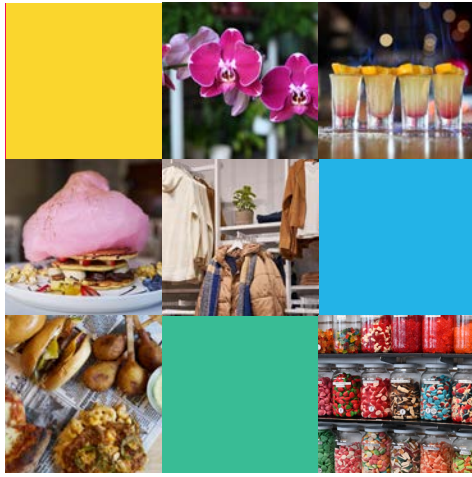
Parmi celles-ci soulignons le lancement de la carte-cadeau prépayée SOYONS_LOCAL, propulsée par Hello, une nouvelle édition du **cahier spécial** réalisée par le Canada Français, un site Internet entièrement renouvelé ainsi qu'une refonte de l'infolettre, anciennement connue sous le nom de Quoi de neuf ?

Cartes-cadeaux Hello

Tout au cours du mois de mai, l'équipe de Soyons_Local vous a invité à cette première initiative : une carte-cadeau prépayée échangeable auprès des commerces participants. La réponse a été au rendez-vous, avec plus de 60 commerces inscrits.

Que vous soyez propriétaire, gestionnaire ou consommateur, pensez à offrir la carte-cadeau Soyons_Local et laissez le détenteur choisir parmi une variété de commerces locaux. Pour vous la procurer, consultez le [site Internet](#).





I N F O L E T T R E

SOYONS
_LOCAL

C'est ici
que tout
commence!

Destinée principalement aux consommateurs et aux citoyens, une communauté de plus de 5 000 abonnés, la nouvelle infolettre propose un contenu entièrement revu, plus inclusif quant aux thématiques abordées. L'objectif demeure inchangé : promouvoir l'achat local.

Il est désormais possible d'y intégrer de courts textes portant sur des nouveautés en magasin, des anniversaires d'ouverture, de bons coups ou toute autre actualité d'intérêt.

L'infolettre arborera une nouvelle image, et les envois sont planifiés selon le calendrier 2026 suivant : juin, août, octobre et décembre.

Veuillez noter que l'équipe de SOYONS_LOCAL se réserve le droit de sélectionner et de diffuser les contenus proposés. Les publications liées à des menus spéciaux, événements, promotions ou rabais ne seront pas retenues..

Les contenus doivent demeurer intemporels et pouvoir être diffusés à divers moments de l'année.

Vous souhaitez participer?

Nous vous invitons à prendre quelques minutes pour remplir le formulaire suivant : soyonslocal.ca/infolettre-invitation.

Les sacs de magasinage SOYONS_LOCAL seront livrés au cours des prochaines. Vous souhaitez en commander ? Il est toujours possible de le faire en remplissant le [formulaire de commande](#).



Vente-trottoir, 2^e édition

Du 8 au 12 juillet prochain, les artères commerciales s'animeront dans une ambiance festive grâce à la participation active des commerces locaux. Ceux-ci seront invités à mettre de l'avant leurs produits et services à travers diverses initiatives.

Il s'agit d'une belle occasion d'offrir des produits en promotion, de faire des démonstrations ou de proposer des activités spéciales : autant de moyens d'attirer et de fidéliser la clientèle. Une campagne de visibilité est actuellement déployée afin de promouvoir l'événement, incluant une carte interactive répertoriant l'ensemble des commerces participants. Un outil indispensable et pratique pour les consommateurs recherchant les aubaines!

Pour obtenir des informations sur cette initiative, contactez-nous par courriel à dev@sjsr.ca.





La Division Développement économique a notamment pour mandat d'accompagner les entreprises désirant s'établir ou se relocaliser sur son territoire, de faire rayonner sa région et ses entreprises, d'accueillir et de soutenir sa communauté d'affaires par la mise sur pied de différents projets et actions visant la croissance économique.



Développement économique

Pour joindre la Division Développement économique

188, rue Jacques-Cartier Nord, C.P. 1025
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7B2
450 357-2330 / dev@sjsr.ca
sjsr.ca/developpement-economique